

MASAKA, le 30 Août 1982

A traiter par 262/BF
Date en-tête: 22/9/82
No. Classement: 4808/401

Messieurs: - KARASANKIMA Anicet
- HITIMANA François
- KALIMBA Gervais

5/10/82

OBJET : Attributions

Messieurs,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance vos attributions de service à partir du 01 Septembre 1982 pour que notre chantier puisse tourner à hauteur du besoin.

1. Monsieur KARASANKIMA Anicet, en plus d'être Adjoint, vous assurez les responsabilités ci-après :
 - a. Cours Théoriques + Pratiques en maçonnerie pour les classes de 1ère et 3ème Années.
 - b. Responsable des matériels culinaires + Matériel pour travaux dans les champs.
2. Monsieur HITIMANA François :
 - a. Cours théoriques + pratiques en menuiserie pour toutes les classes, c-à-d 1ère, 2ème et 3ème Années.
 - b. Responsable du matériel de menuiserie.
3. Monsieur KALIMBA Gervais :
 - a. Cours théoriques + pratiques en maçonnerie pour uniquement la classe de 2ème année.
 - b. Responsable des matières consommables : c-à-d :
 - les vivres (denrées alimentaires)
 - ceux utilisés soit en construction, soit en menuiserie.

N.B.: Ces ordres peuvent être changés selon les besoins.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma franche collaboration.

KANYUNDO Grégoire
Directeur du Centre

L.P.1 à:

- Monsieur le Ministre
de la Jeunesse et des Sports
KIGALI.